

Réserve Naturelle Régionale



PUY DE MARMANT



Plan de gestion 2020 - 2024

Avec le soutien financier de :



L'élaboration du plan de gestion de la RNR du puy de Marmant est cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du Feder Auvergne-Rhône-Alpes.

Maîtrise d'ouvrage :





Remerciements

Le CEN Auvergne adresse ses remerciements les plus sincères à toutes les personnes ayant contribué sous quelque forme que ce soit à l'élaboration de ce plan de gestion,

Mélanie	AZNAR	Groupe Mammalogique d'Auvergne
Philippe	BACHELARD	Association Entomologique d'Auvergne et Société d'Histoire Naturelle Alcide-d'Orbigny
Michelle	BAFOIL	Chambre départementale d'Agriculture 63
Dominique	BAUCHART	Association Sites et Patrimoines
Adèle	BAUDOUIN	Observatoire des Reptiles d'Auvergne
Matthieu	BERNARD	Groupe Mammalogique d'Auvergne
Pierre	BOIVIN	Laboratoire Magmas et Volcans – Université Clermont Auvergne
Sylviane	BONDOUX	LPO Auvergne-Rhône-Alpes
Thibault	BRUGEROLLE	Association Sites et Patrimoines
Coline	BRUN	Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne
Camille	BUISSIERE	Syndicat AOP Côtes d'Auvergne
Anaïs	BURIAS	Commune de Veyre-Monton
Bernard	CAMUS	Comité Régional de la Randonnée Pédestre
Anaëlle	CELLIER	Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne et Observatoire des Reptiles d'Auvergne
Julien	CHAMBONNIERE	Direction Départementale des Territoires 63
Jean	CHANDEZON	Propriétaire
Gregory	CHIGOT	Office National des Forêts – Agences Montagnes d'Auvergne
Laurent	COHADE	Commune de Veyre-Monton
Giovanni	CONVERTINI	Commune de Veyre-Monton
Frédéric	DECALUWE	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Anne	DOUARD	Réserves Naturelles de France
Florence	DUBESSY	Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
Yves	FAFOURNOUX	Commune de Veyre-Monton
Sophie-Caroline	FARGUES	Mond'Arvernes Communauté
Jean-Denis	FAURE	Grand Clermont
François	FOURNIER	Association Entomologique d'Auvergne et Société d'Histoire Naturelle Alcide-d'Orbigny
Samuel	GAGNIER	Observatoire des Reptiles d'Auvergne
Lilian	GERARD	Chauve-Souris Auvergne
Danielle	GRANGE	Association Sites et Patrimoines
Mickaël	GRENOUILLOUX	Mond'Arvernes Communauté
Bérangère	GROSBETY	Fédération départementale de Chasse 63
Nicolas	GUILLERME	Conservatoire Botanique National du Massif central
Sylvaine	JOUHANNEL	Laboratoire Magmas et Volcans – Université Clermont Auvergne
Laurent	LATHUILLIERE	Conseil Scientifique Régional pour la Protection de la Nature
Pierre-Marie	LE HENAFF	Conservatoire Botanique National du Massif central
Hervé	LELIEVRE	Observatoire des Reptiles d'Auvergne
Jacques-Henri	LEPRINCE	Conservatoire Botanique National du Massif central
Emilie	MASIERI	Commune de Veyre-Monton
Etienne	MEDARD	Université Clermont Auvergne – Laboratoire Magmas et Volcans – Observatoire de Physique du Globe
Amélie	PEREZ	Office National des Forêts – Agences Montagnes d'Auvergne
Gilles	PETEL	Commune de Veyre-Monton
Jean-Pierre	PRADIER	Syndicat AOP Côtes d'Auvergne
José	ROMERO	Société de Chasse de Veyre-Monton
Guy	ROSENBERG	Fédération de la Région Auvergne pour la Nature et l'Environnement
Camille	ROUX	UniVegE Herbiers Universitaires – Université Clermont Auvergne
Caroline	SABAH	Arthropologia
Florence	SEMIOND	Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
Anne	TICHIT	Mond'Arvernes Communauté
Marie-Paule	VALLEIX	Association Sites et Patrimoines
Gérard	VEYSSEIRE	Commune de Veyre-Monton
Martin	VOIRET	Mond'Arvernes Communauté
Sylvain	VRIGNAUD	Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne

ainsi qu'aux membres du Conseil Scientifique des 6 CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Une pensée pour Monsieur Henri Labernardière, conservateur bénévole du Puy de Marmant au CEN Auvergne, qui a tant œuvré pour la préservation et la découverte du patrimoine exceptionnel de ce site.



Plan de Gestion de la réserve naturelle régionale du Puy de Marmant

Commune de Veyre-Monton

2020-2024

- Rédacteur principal :** Sylvie Martinant, conservatrice de la RNR au CEN Auvergne
- Equipe projet :** Renaud Bariau, technicien de gestion adjoint au CEN Auvergne
Lucile Boisnard, chargée d'études au CEN Auvergne
Marc Burucoa, responsable administratif et financier au CEN Auvergne
Céline Chouzet, chargée de communication au CEN Auvergne
Stéphane Cordonnier, responsable scientifique au CEN Auvergne
Lucie Le Corguillé, chargée de projet au CEN Auvergne
Vincent Legé, géomaticien au CEN Auvergne
Sylvie Martinant, conservatrice de la RNR au CEN Auvergne
Pierre Mossant, directeur du CEN Auvergne
Sylvain Pouvaret, chargé d'études au CEN Auvergne
- Relecture :** Stéphane Cordonnier, responsable scientifique au CEN Auvergne
Anne Douard, chargée de mission à Réserves Naturelles de France
Florence Sémiond, chargée de mission au Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Maîtrise d'ouvrage : Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne

Soutien financier : Union Européenne par FEDER Auvergne-Rhône-Alpes

Le présent Plan de gestion 2020-2024 de la RNR du Puy de Marmant a été :

- **validé par le Comité consultatif de la RNR, le 27 novembre 2019**
- **soumis à l'avis du CSRPN, le 13 février 2020**
- **validé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le 17 septembre 2020**

Références à utiliser : Martinant S. et Coll., 2019. Plan de gestion 2020-2024 de la réserve naturelle régionale du Puy de Marmant. 4 Tomes. Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne.

Photo de couverture : Vue aérienne du Puy de Marmant en 2001 - © J-P. Brun

SOMMAIRE

Tome 1 : Diagnostic descriptif

Partie 1 : Informations générales sur la réserve

Partie 2 : L'environnement et le patrimoine naturel

Partie 3 : Le cadre socio-économique

Partie 4 : La vocation à accueillir et l'intérêt pédagogique

Bibliographie

Tome 2 : Diagnostic analytique et stratégie de conservation

Partie 1 : Diagnostic analytique

Partie 2 : Stratégie de conservation

Tome 3 : Fiches actions

Partie 1 : Les actions

Partie 2 : Codification des actions et organisation de l'arborescence

Partie 3 : Descriptif des actions

Partie 4 : Récapitulatif des actions et plan de financements

Tome 4 : Annexes



Résumé

Le Puy de Marmant bénéficie du statut de réserve naturelle régionale depuis octobre 2015. La commune de Veyre-Monton et le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne ont été désignés co-gestionnaires de la RNR en 2016. En tant que gestionnaire référent, le CEN Auvergne a élaboré le plan de gestion 2020-2024, selon une méthodologie nationale établie et accompagnée par RNF, et grâce à la contribution des acteurs locaux notamment au travers de réunions de travail entre décembre 2018 et juin 2019.

Ce site de 20 hectares, vestige d'un ancien volcan, est caractéristique des coteaux de Limagne, avec cependant une responsabilité quant à la préservation de la plus grande surface de 4 hectares, d'un seul tenant, de pelouses pionnières annuelles et vivaces. La diversité du substrat géologique, de la topographie et de l'exposition permet la présence de 21 habitats naturels avec une diversité exceptionnelle de pelouses composée de 8 associations végétales décrites en 2018 qui occupe plus de 42% de la surface. D'un point de vue faunistique, l'entomologie reste l'enjeu majeur avec la présence du papillon Hermite et du criquet des garrigues, fortement menacés. Il accueille également Grand-Duc et Petit-Duc. Pour la flore, parmi les 400 espèces recensées, 22 sont aujourd'hui menacées. Concernant la géologie, il s'agit d'un site de référence au niveau national en terme de volcanisme pour son « diatrème pépéritique » et son intérêt minéralogique y compris pour l'histoire des sciences. Parmi les principaux facteurs d'influence sur l'état du site ont pu être identifiés des facteurs anthropiques notamment liés au contexte périurbain, tels que la fréquentation, l'éclairage nocturne, les espèces exotiques envahissantes, les abeilles domestiques ainsi que des facteurs naturels tels que le changement climatique, et l'embroussaillage de certaines pelouses.

La stratégie de conservation retenue pour les 5 prochaines années, a ciblé 2 enjeux liés au patrimoine naturel, qui sont l'ADN du Puy de Marmant : les pelouses sèches et la géologie. Parmi les facteurs de réussite, un effort particulier sera porté sur l'ancrage territorial compte tenu du classement récent et de la nécessité d'une meilleure appropriation de l'intérêt du site par les acteurs du territoire. L'objectif visé est que la réserve soit reconnue comme un outil de développement du territoire dans le respect du patrimoine naturel présent. Le volet connaissance a été étoffé suite à l'avis du CSRPN AuRA du 13 février 2020. La gouvernance complète ce dispositif de mise en œuvre. Cela se traduit par 50 actions déclinées sur 5 ans pour un montant total de 491 472 Euros, dont le portage sera assuré à 14% par la Commune de Veyre-Monton et 86% par le CEN Auvergne. Un bilan de la mise en œuvre sera dressé en 2024 et sera le socle pour la construction du prochain plan de gestion.



Co-gestionnaires 2016-2020



CONSERVATEUR DE LA RNR DU PUY DE MARMANT

CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS D'Auvergne

Rue Léon Versepuy

63200 RIOM

Tél. : 04 73 63 18 27 | Courriel : contact@cen-auvergne.fr

www.reserves-naturelles.org